

Réunion du 30 avril 2018 à 20 heures 30

Convocation en date du 24 avril 2018.

Sont présents :

M. **BILLEPINTE** Thierry, M. **BECARD** Nicolas, Mme **CAMICAS** Anne-Marie, M. **DUCOURNAU** Marc, Mme **GAYRIN** Laure, M. **HARDUYA** Franck, M. **LABORDE** Patrick, Mme **LACASSIN** Dominique.

Absents excusés : M. **PAGES** Lilian, M. **FAUQUE** Olivier

Secrétaire de séance : Mme **CAMICAS** Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 heures 45.

Le procès-verbal de la réunion du 04 avril 2018 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

SIEBAG

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, par délibération en date du 13 mars 2018, le SIEBAG a accepté l'adhésion au SPANC des communes de Cannet et d'Averon-Bergelle.

Le Conseil Municipal de chaque commune doit donner son avis.

Les membres présents du Conseil Municipal, à la majorité, acceptent l'adhésion des communes de Cannet et d'Averon-Bergelle au SPANC du SIEBAG.

POTEAU INCENDIE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune doit se doter d'un poteau incendie pour assurer la protection des habitations de la zone « à Duporté » où plusieurs maisons se sont construites.

En accord avec la commune de Saint-Germé, un hydrant sera installé au lieu-dit « Lescure » sur la commune de Saint-Germé et financé à moitié par chaque commune. Une convention sera établie prévoyant la participation aux frais d'installation et d'entretien de ce poteau incendie.

Les membres présents du Conseil Municipal à l'unanimité, autorisent le Maire à signer la convention de participation aux frais d'installation et d'entretien du poteau incendie situé au lieu-dit « Lescure ».

SITE INTERNET

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la société FIRE-LIVE « Communes en réseau » à Bayac (24) pour l'installation d'un site internet.

Le coût du site internet communal complet est de 214,20 € HT par an ; la réservation et gestion du nom de domaine est de 14 € HT par an.

Les membres présents du Conseil Municipal à l'unanimité, décident :

- l'adhésion de ce contrat pour l'installation du site internet pour la commune
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la société FIRE-LIVE « communes en réseau »

ONF

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de l'ONF d'un montant de 406,78 € HT soit 447,45 € TTC pour l'entretien du parcellaire en bord de chemin au nord de la forêt sur toute la longueur, entretien simple : peinture – balisage.

Les membres présents du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de ne pas faire ces travaux d'entretien du parcellaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le budget 2018 a été voté à l'unanimité

Pour le PLUI , le cabinet a été choisi avec le CAUE, c'est le moins cher, il vient de Bordeaux.

Pour le fauchage 2018/2019, le lot n° 1 (secteur Ouest) est attribué à M. Eric CAUZETTE.

PLANNING DES TRAVAUX 2018

Concernant l'abri grillade, le conseil municipal demande un nouveau devis à Monsieur CASTAGNOS

Dé moussage église de Lapujolle 1926 € TTC travaux juin – juillet

Ossuaire Lelin travaux septembre

Plaque vibrante achat mai

Terrain de pétanque travaux mai –juin

Borne incendie 1 100€

ACCESSIBILITE

Tous les dossiers de demande de dérogation sont partis à la DDT, nous attendons la réunion de la sous-commission d'accessibilité qui doit donner son avis.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. **BECARD** Nicolas

M. **BILLEPINTE** Thierry

Mme **CAMICAS** Anne-Marie

M. **DUCOURNAU** Marc

Mme **GAYRIN** Laure

Mme **LACASSIN** Dominique

M. **HARDUYA** Franck

M. **LABORDE** Patrick

